

La grippe, se vacciner... ou pas !

Une rubrique animée par la direction médicale de PURE CLINIC | INSTITUTIONS DE SANTÉ

Le contexte

Comme chaque hiver, une épidémie de grippe aux conséquences sanitaires imprévisibles affectera la Suisse.

Le virus responsable "Influenza" mutant d'une année sur l'autre, le vaccin anti-grippal devra être adapté selon les recommandions de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et la vaccination renouvelée chaque année.

En priorité : les >65 ans, les femmes enceintes, les immunodéficients, les enfants >6 mois et les obèses.

Le fait

Jusqu'à aujourd'hui, on estime à 300 millions/ an le nombre de personnes vaccinées dans le monde.

Il est tout à fait possible que le vaccin puisse provoquer des effets secondaires. La crainte de ces effets est totalement infondée car, très connus, ils sont étroitement surveillés par des organismes indépendants tels que Swissmedic®. Souvent de moindre importance en comparaison des effets secondaires dus au virus de la grippe lui-même, ces réactions sont généralement bénignes et disparaissent au plus tard après quelques jours.

La conclusion

Chacun est libre de se décider pour ou contre la vaccination anti-grippale, pour autant qu'il soit informé de manière objective tant sur les risques que sur les avantages personnels et collectifs.

Toute personne se trouvera chaque année confrontée à un dilemme moral ou éthique qu'elle devra résoudre seule en étant consciente de ses responsabilités.

Les vaccins contiennent des composants de virus inactivés des souches de type AH1N1 et AH3N2, une de type B, de l'eau, des additifs pour la conservation et la stabilisation, des traces de protéines d'œuf, ainsi que des traces d'antibiotique. Tous les vaccins trivalents autorisés en Suisse sont inactivés et exempts de mercure et d'aluminium. Ils sont donc autorisés pour les enfants dès l'âge de 6 mois.

La protection du vaccin reste cependant limitée au virus Influenza et dans le temps (6 mois). Il ne protège pas les personnes contre les quelques autres 200 différents virus ou autres nombreuses bactéries responsables de bon nombre d'infections sans compter leurs complications. De même, la vaccination ne protège pas complètement toutes les personnes vaccinées. Elle ne diminue le risque de grippe que de 70% à 90%. Il se peut donc qu'une personne vaccinée présente quand même une grippe mais dans ce cas les symptômes seront nettement atténués.

En cas d'immunodéficience (personnes âgées, pathologies chroniques...), la vaccination, quoique indispensable, peut s'avérer moins efficace. Elle permettra cependant de diminuer la gravité des complications et d'éviter une surmortalité (9'000 décès/an liés à la grippe chez les plus de 65 ans et 2'000 décès/an évités par la vaccination). Il devient primordial de protéger les groupes de personnes à risque. Concernant les professionnels de santé particulièrement exposés, la vaccination présente un intérêt individuel certain, mais surtout un intérêt collectif par le biais d'une protection indirecte des patients. Les infections nosocomiales ont bien souvent les soignants pour origine et peuvent avoir, en cas de grippe, des conséquences graves notamment en milieu hospitalier. Il serait donc judicieux d'inciter le personnel médical, ainsi que celui des homes, des foyers, des structures d'accueils, des crèches et les mamans de jour à se faire vacciner chaque automne.

Nous pouvons retrouver les effets secondaires suivants :

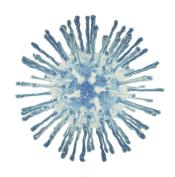
- **★** Dans 10 à 40% : une rougeur, une douleur au site d'injection.
- * Dans 5 à 10% : une fièvre, des douleurs musculaires ou de légères nausées.
- * Rarement (<1/10'000) une réaction allergique, parfois un choc anaphylactique
- * Dans (<1/100'000) : des névralgies, des paresthésies ou des paralysies faciales.
- * Un syndrome de Guillain-Barré (SGB) (maladie neurologique auto-immune) atteint 1/1'000'000 des vaccinés alors qu'il se manifeste beaucoup plus fréquemment (4 à 7 cas /100'000) chez les patients grippés (selon une étude menée par Elyanne Gault et ses collègues de l'hôpital de Garches).

Les contre-indications sont :

- les patients malades fébriles :
 - la réponse immunitaire sera diminuée et le patient fragilisé
- L'allergie à l'ovalbumine ou à d'autres constituants du vaccin.

7 bonnes raisons de se faire vacciner

- 1. Avoir une longueur d'avance sur le virus de la grippe
- 2. Se protéger soi-même et protéger autrui
- 3. Réduire le risque de complications graves
- 4. Eviter de passer des journées au lit, voire à l'hôpital
- 5. La vaccination coûte moins cher que la grippe
- 6. Profiter de la vie
- La vaccination est un moyen de prévention simple, rapide et économique



À retenir

Pour que le vaccin soit efficace, la proportion de vaccinés doit dépasser un certain seuil.

Des études américaines en attestent : en vaccinant environ 35% de la population générale, on réduit les risques chez les plus fragiles (entre 20 à 30% d'infectés en moins chez les plus de 65 ans et dans les groupes à risques) souligne le Pr Bruno Lina, imminent Virologue.

La vaccination n'a pas seulement pour effet de se protéger à titre individuel. Elle a aussi un effet de groupe en terme d'immunité : en étant vacciné, on contribue à réduire la transmission de la grippe dans la population, en particulier chez les plus vulnérables (les patients âgés >65 ans, les immunodéprimés, les patients atteints de pathologies chroniques, les femmes enceintes, les nourrissons <de 6 mois et les prématurés de <2 ans.